



Mission régionale d'autorité environnementale

Provence Alpes Côte d'Azur

**Décision n° CE-2016-93-83-16**  
**de la Mission Régionale d'Autorité environnementale**  
**après examen au cas par cas sur le**  
**zonage d'assainissement des eaux usées**  
**de Seillans (83)**

n°saisine CE-2016-93-83-16  
n° MRAe 2016DKPACA53

La Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe),

Vu la directive 2001/42/CE du Parlement européen et du Conseil du 27 juin 2001 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement ;

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L.122-4, R.122-17 à R.122-24 ;

Vu le décret n°2016-519 du 28 avril 2016 portant réforme de l'autorité environnementale ;

Vu l'arrêté en date du 12 mai 2016 portant nomination des membres des missions régionales d'autorité environnementale du Conseil général de l'environnement et du développement durable ;

Vu la demande d'examen au cas par cas enregistrée sous le numéro CE-2016-93-83-16, relative au zonage d'assainissement des eaux usées de Seillans (83) déposée par la Commune de Seillans, reçue le 30/09/2016 ;

Vu la saisine de l'Agence régionale de santé en date du 03/10/2016 ;

Vu la décision de délégation du 6 juin 2016 de la MRAe ;

Considérant que la révision du zonage a pour objet de mettre en cohérence l'assainissement des eaux usées avec le plan local d'urbanisme en cours d'élaboration ;

Considérant que les zones urbanisées et à urbaniser sont classées en assainissement collectif ou en assainissement collectif futur ;

Considérant que la commune de Seillans dispose de deux dispositifs de collecte et de traitement des eaux usées :

- la station d'épuration (STEP) de Seillans,
- la station d'épuration de Brovès ;

Considérant que la station d'épuration actuelle de Seillans est jugée conforme en équipement et en performance.

Considérant cependant, que le pétitionnaire s'engage à effectuer en 2017 , des travaux d'amélioration de traitement des matières en suspension (MES) et de l'azote total Kjeldahl (NTK) ;

Considérant que le pétitionnaire s'engage à reconstruire la STEP de Bovès, actuellement défectueuse, en association avec la commune de Fayence ;

Considérant que le pétitionnaire a intégré dans son schéma directeur une campagne de sensibilisation et de suivi des rejets polluants dûs aux activités industrielles, conjointement avec la Chambre de Commerce et d'industrie du Var ;

Considérant ainsi qu'au regard de l'ensemble des éléments fournis par le pétitionnaire et des connaissances disponibles à ce stade, le projet de modification du zonage d'assainissement n'est pas de nature à avoir des incidences négatives notables sur l'environnement ou sur la santé humaine ;

DECIDE :

#### Article 1 – Eligibilité à l'évaluation environnementale

Le projet de zonage d'assainissement des eaux usées situé sur le territoire de Seillans (83) n'est pas soumis à évaluation environnementale.

## Article 2 – Mise à disposition du public et mesures de publicité

La présente décision a vocation à être mise en ligne par le Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD) et par la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

Par ailleurs, la présente décision est notifiée au pétitionnaire par la MRAe.

Elle devra en outre, le cas échéant, figurer dans le dossier soumis à enquête publique ou mis à la disposition du public.

Fait à Marseille, le 28 novembre 2016.

Pour la Mission Régionale d'Autorité  
environnementale et par délégation,  
Le Président de la Mission,



Jean-Pierre Viguié

Voies et délais de recours
----------------------------

Les recours sont formés dans les conditions du droit commun.

Le recours gracieux doit être adressé à :

Monsieur le président de l'Autorité environnementale régionale de la région PACA  
MIGT Marseille  
DREAL PACA  
16 rue Zatarra  
CS 70248  
13331 Marseille Cedex 3

Un recours hiérarchique peut également être adressé à :

Madame la ministre de l'environnement , de l'énergie et de la mer  
Commissariat général au développement durable  
Tour Voltaire  
92055 La Défense Sud